SALAIRES

RÉMUNÉRATION À LA PIGE

Hebdomadaires et Périodiques Parisiens

augmentation : premier barème le 1er octobre 2012 *Tous les salaires sont exprimés en BRUT*

Retour à toutes les grilles de salaires

Feuillet (**) (25 lignes de 60 signes et espaces)	53,46 €
L'écho	22,47 €
Chaque dessin accepté	84,66 €
Croquis (ou illustrations d'articles) : le premier	54,44 €
.... le deuxième	41,06 €
.... le troisième	23,09 €
Cabochon, lettrine illustrée, cul de lampe	33,20 €
Indemnité d'appareil photo	65,76 €